

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY

### CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2022

**N° 2022-076**  
**SPORT- Convention de mise à disposition des courts extérieurs avec le tennis club agylien**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 21 novembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie annexe, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

**Présents :**

Frédéric CUILLERIER, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Eric DODET, Joël GIRARD, Jean-Marc MASSE, Carl LEQUERTIER, Raymond DOUARE, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Sébastien GALERON.

En exercice : 21  
Présents : 16  
Votants : 21

**Excusés :**

Christine ADRIAN, Pascal FOULON, Charline MARTINEAU, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC.

**Pouvoirs :**

Pascal FOULON ..... à Frédéric CUILLERIER  
Christine ADRIAN..... à Marie-Françoise QUERE  
Charline MARTINEAU..... à Bruno GUITTARD  
Florence MARQUES DA SILVA..... à Daniel BOCQUET  
Sylvie CLERC ..... à Carl LEQUERTIER

**Secrétaire auxiliaire :** Aurélie PLUMEJEAUD GUILLET

Monsieur le Maire expose :

Considérant que pour mener à bien ses activités, le tennis club agylien dispose d'une convention de mise à disposition des deux courts de tennis extérieurs avec la commune,  
Considérant que la convention de mise à disposition a pris fin,  
Considérant la demande effectuée par l'association de disposer de nouveau de l'usage des courts à titre gratuit,

Par conséquent, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

- AUTORISER M. le Maire ou son représentant à signer la convention et à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'application de la présente délibération.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITE**

*Pour extrait certifié conforme*

A Saint-Ay, le **06 DEC. 2022**

Le Maire,

Frédéric CUIILLERIER



Certifié exécutoire

Compte-tenu de la transmission en Préfecture le **06 DEC. 2022**

Et de l'affichage le

Pour le Maire, **06 DEC. 2022**

La Directrice Générale des services, Aurélie PLUMEJEAUD.